

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2834>



Elections professionnelles dans le second degré : majorité absolue pour le SNES

!



Archivage Elections professionnelles - Elections professionnelles 2008 -
Date de mise en ligne : samedi 6 décembre 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

– La hausse significative de la participation (près de 65 % des inscrits) dans un secteur où elle a toujours été importante témoigne de l'**attachement des personnels au paritarisme** et dément les propos du ministre sur le divorce entre les organisations syndicales et la profession.

– Le **SNES** recueille la **moitié des votes** exprimés dans les CAPN où il présente des listes. Sa place de **premier syndicat du 2nd degré** est ainsi confortée. Tout en enregistrant une baisse de 1,9 points, il reste loin devant les autres organisations syndicales :

- le SGEN-CFDT obtient environ 11 % des voix,
- suivi du SNALC (9,5%),
- du SE-UNSA (8%),
- de FO (6,5%)
- et de SUD (6,5%).

Tous les autres sont en-dessous de la barre des 3% des voix.



– **Cette position majoritaire confirme la légitimité du SNES à porter les revendications de nos professions.**

Le ministre va-t-il enfin entendre les demandes exprimées par les personnels par ce vote ?

– Ces résultats témoignent de la **détermination de la profession face à une politique éducative essentiellement caractérisée par :**

- une **réforme des lycées** massivement rejetée,
- la réduction de l'**offre de formation**,
- par la diminution du nombre d'**emplois**,
- par l'absence de **revalorisation**.

Fort de leur confiance renouvelée, le SNES maintiendra avec les personnels la pression sur le ministre pour une autre politique éducative.

